

BULLETIN 1^{er} TRIMESTRE SNEP MAYOTTE



Actions menées en 2014-2015

Les moyens du SNEP

Le bureau :

10 membres au bureau

Les heures de décharge de service pour activité syndicale

5h de décharge pour Fred Muller, secrétaire départemental

3h de décharge pour Guy-Luc Belrose, responsable corpo et secrétaire
départemental adjoint

2h de décharge pour Théophile Indriamihaja
Chargé de la mise en place du site Internet



Assurer l'égalité de traitement et la transparence

Il y a toujours quelques erreurs dans les documents de travail réalisés par le vice-rectorat. L'année dernière des erreurs sur une dizaine de professeurs ont été repérées par le SNEP FSU et corrigées à notre demande. Il est donc indispensable de communiquer les informations aux élus du SNEP et il est tout aussi important de jouer la transparence en publiant les barèmes, les barres d'accès aux promotions ou aux mutations....

➤ **Entre 15 et 20 réunions statutaires :**

- groupe de travail pour la mise en place du barème académique (mouvement intra/promotion d'échelon et hors classe/attribution congés de formation, notation administrative)
- CAPL avancement d'échelon
- Vérification barème du mouvement inter
- CAPL de notation administrative,
- CAPL accès à la hors-classe
- Groupe de travail de vérification de barème intra
- FPML (Formation Paritaire Mixte Locale)
- Commission de révision des affectations
- CTP (Comité technique de proximité), CENM (Conseil de l'Éducation National à Mayotte) Etc...

Améliorer les conditions de l'EPS à Mayotte : installations, transports, sécurité

- Plusieurs mails et une réunion avec la cellule de construction du vice rectorat.
- La volonté écrite par la cellule construction de mettre en lien les enseignants d'EPS avec les architectes dans tous les chantiers liés aux installations sportives
- L'appel et l'envoi de mail à une dizaine de coordonnateur pour mettre en lien les architectes et les équipes EPS.

Informier et former les collègues sur la profession

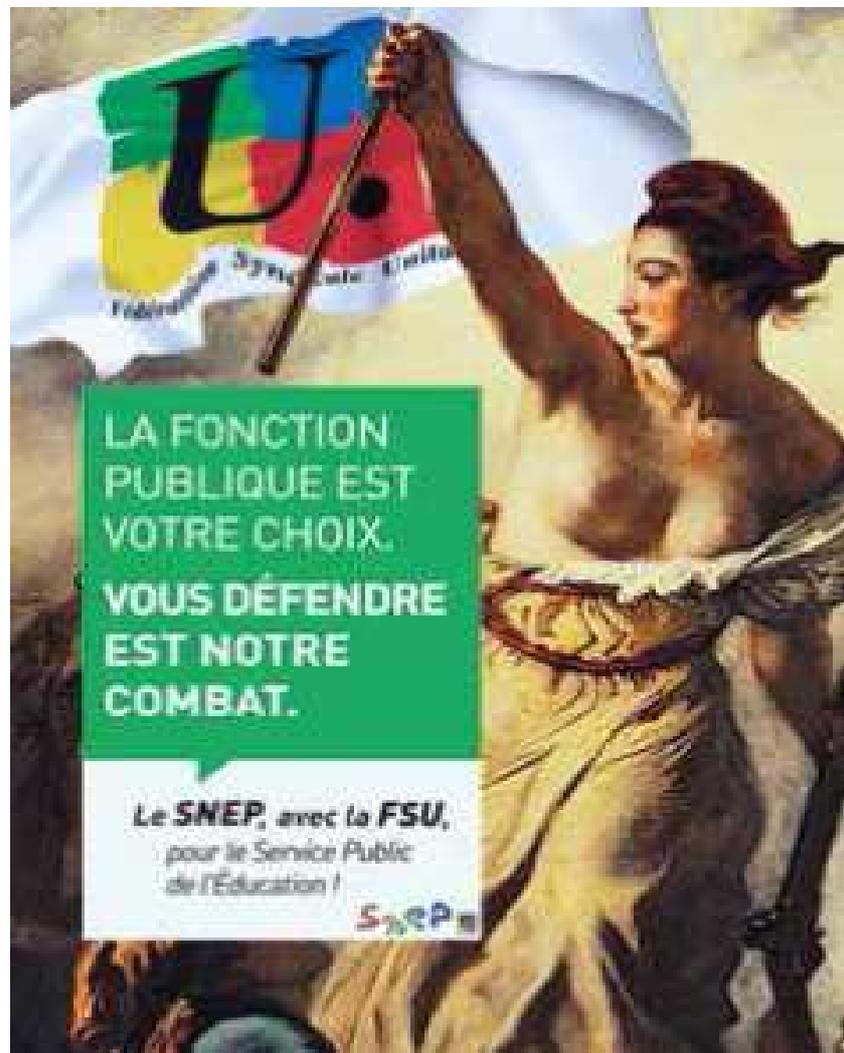
- Fred Muller disponible par téléphone au 0639617437 ou 0639099243. Par mail à freemuller971@gmail.com
- Guy-Luc Belrose par téléphone au 0639003104. Par mail à gbelrose@gmail.com
- Une vingtaine de mail d'informations à tous les collègues de Mayotte
- La participation aux CDN (Conseil Délibératif National).
- création du site Snep-fsu.mayotte
- Un stage corpo avec un secrétaire national pour toute la profession
- Un stage de bureau pour former les commissaires paritaires
- Un stage REP avec le SNES
- Une AG SNEP en début d'année rassemblant 90 enseignants.
- Travail permanent avec les syndicats de la FSU, notamment le SNES, le SNUEP et le SNUIPP

Obtenir un statut attractif à Mayotte

- Plusieurs grèves
- plusieurs réunions avec des directeurs de cabinets de l'Outre-mer, de l'Education Nationale et de la Fonction publique
- Obtention par l'organisation d'un rapport de force de la mise en place de la clause de revoyure
- Classement de tous les collèges en REP dont 8 en REP+

Bilan financier : +4300 euros cette année soit un solde de 18000 euros.

Objectifs prioritaires pour l'année 2015-2016



Une amélioration des installations sportives et de la sécurité

- Passage du SNEP-FSU dans tous les établissements de Mayotte pour faire un état des lieux des espaces de travail en EPS.
- Vérifier la concrétisation de l'engagement du Vice-Rectorat obtenu en Juin 2015 au sujet de la concertation systématique des équipes EPS sur les chantiers avec l'architecte, le VR et les chefs d'établissements.
- Achat par le SNEP-FSU de 32 exemplaires du "guide de chantier SNEP" pour chaque établissement.

- Construction d'un point d'ombre et d'un point d'eau à chaque installation
- Formation syndicale avec un responsable national : Comment intervenir pour améliorer les installations sportives au niveau local et départemental ?
- Formation avec Jean-Paul Tournaire: La sécurité et la responsabilité en EPS à Mayotte. Quelles actions pour prévenir et réagir.

Augmenter le nombre de poste de titulaire à la rentrée 2016

- Établir une carte scolaire et ajuster le nombre de poste nécessaire pour couvrir les besoins à la prochaine rentrée.
- Réduire le nombre de postes "cachés" et le nombre d'heures supplémentaires et obtenir la transformation des heures en postes budgétaires.
- Améliorer la gestion des remplacements y compris par la création de poste de TZR.
- Obtenir la mise en place d'une véritable formation de CAPEPS interne afin de réduire la précarité et permettre aux contractuels d'accéder à la titularisation.



Objectifs secondaires

Obtenir un statut juste et rendre attractif Mayotte pour les autres disciplines.

- Présence dans les actions intersyndicales.

Améliorer la communication entre le bureau et les adhérents

- Création du site internet Snepfsu-mayotte.net par un professionnel.
- Bulletin trimestriel par mail.
- Investir dans du matériel de propagande (drapeaux, parapluies, T-Shirts SNEP-FSU, casquettes, nécessaires à banderoles et affiches)
- Organiser une fête en fin d'année (avec le SNES-FSU)

Améliorer la formation syndicale et pédagogique

- Faire un stage d'urgence pour les néo enseignants : Guide pour l'EPS.
- Participer aux stages nationaux et rencontres nationales (Epsilliades)

Année 2016-2017 : Tendre vers 100% d'accès au savoir nager pour toutes les sixièmes

- Stage de formation pour être capable de monter un projet savoir nager dans son collège.
- Obtenir l'assurance de l'IPR de débloquer des fonds pour tous les collèges qui montent un projet savoir nager.
- Que le VR engage une étude de faisabilité de création d'un bassin d'apprentissage près de Mamoudzou.